

La Récréation

« J'ai dix ans, ça fait bientôt vingt ans que j'ai dix ans...

Si tu m'crois pas, gare ta gueule à la récré ! » La bagarre fait bien toujours partie de la récréation...

Moment attendu de tous les écoliers : la récréation ! L'occasion de courir, sauter, crier, manier un morceau de bois, organiser des petits jeux... et s'évader des apprentissages. C'est parfois aussi le froid, l'attente, les rivalités et un monde où fusent beignes, tartes, ramponneaux, torgnoles ou raclées...

Une pratique préconisée par le système.

Les écoliers profitent d'une récréation au milieu de chaque demi-journée. Si dès le haut Moyen Âge les moments de détente sont préconisés, les pédagogues du XIX^{ème} siècle s'avisent à nouveau de la nécessité d'insérer dans l'organisation scolaire une double pause destinée à procurer aux élèves quelques instants de détente.

En 1886, Victor Dury prescrit de couper chaque demi-journée de classe par un repos de dix minutes à un quart d'heure. L'objectif est de lutter contre « l'immobilité du corps et la fatigue de l'esprit imposée pendant trois heures consécutives à des enfants de sept à treize ans. »

Jules Ferry prend à son compte cette recommandation en inscrivant dans la législation scolaire le vocable de « récréation ». Un auteur du XIX^{ème} siècle assure que les enfants, doivent s'amuser « d'une manière décente et gaie » afin d'être calmes et concentrés en classe. « Il va s'en dire qu'à ce train j'aime de plus en plus l'école. Tout m'y est source de plaisir, parce que de découverte. Même les récréations m'instruisent merveilleusement bien. Mon espièglerie et ma curiosité y trouvent leur compte », confie Hyppolite Gange.

Deux cours séparés.

Toutes les écoles ne disposent pas encore d'une cour de récréation pour les ébats des écoliers du XIX^{ème} siècle. Lorsqu'elle existe, elle est sablée et munie d'une fontaine et d'une pompe. Les écoliers peuvent s'y désaltérer après s'être intensément dépensés en récréation.

Les plans et les dimensions des cours de récréation sont ensuite codifiés. Dans les écoles recevant les enfants des deux sexes, les garçons et les filles ne peuvent jamais être réunis pour les mêmes exercices. Lieu accessible à la surveillance du maître, la cour est partagée en deux au moyen d'une épaisse clôture ou d'une grande muraille impénétrable au regard : les filles d'un côté et garçons de l'autre : pas question de développer chez eux une curiosité coupable ! L'espace le plus vaste est réservé aux garçons afin d'exercer leur adresse et leur force. Des bagarres y ont parfois lieu même si elles sont théoriquement interdites. Le maître, même absent de la classe, doit être en mesure d'observer leurs comportements. Tout maître digne de ce nom, interdit par ailleurs rigoureusement aux garçons de se mêler aux jeux des filles.

Souvenirs, souvenirs...

« Je garde une tendresse particulière pour ma cour d'école. Elle avait un figuier, près de la pompe ; une tonnelle de jasmin et de chèvrefeuille abritait les bancs où nous déjeunions l'été en écoutant quelques chansons chantées par les grandes », se souvient Mme Proust de Charente Maritime.

Une petite fille tourangelle de dix ans, Régina Millet, décrit la sienne dans une rédaction en 1922 : « Dans mon école (Marcilly-sur-Vienne), il y a deux cours, l'une des garçons, l'autre des filles. La nôtre est située au sud. Elles ets rectangulaire. Elle n'a pas de grandes dimensions et elle est trop étroite. Dans un coin, on aperçoit le préau muni de crochets pour pouvoir suspendre les paniers, les bonnets et les sacs. Il n'y a pas d'arbres pour donner de l'ombre mais il y a un banc. Près de la porte sont deux parterres. La récréation commence. On organise des jeux. Petites et grandes courent. Quelquefois, on se dispute, alors les plus sages font ce qu'elles peuvent pour ramener la paix. Il y en a qui ne veulent pas jouer et, l'air triste elles boudent contre un mur. Mais la fin de la récréation arrive, la maîtresse vient de nous mettre en rang. Nous cessons les jeux pour rentrer en classe. Quand nous seront rentées, les petits oiseaux viendront voltiger dans la cour. »